BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 2387

972 – MARTINIQUE

GREFFE DU TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE FORT-DE-FRANCE

Ventes et cessions

RCS non inscrit.
TENDANCE DECO & FUNERAIRE.
Forme : Société par actions simplifiée (à associé unique).
Capital : 5000 EUR.
Adresse : 86, rue Ernest André, 97232 Le Lamentin.
Origine du fonds : Achat au prix stipulé de 50000,00 euros..
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : Vente d'articles funéraires et floraux.
Enseigne : FUNABOR SARL.
Adresse : 8, rue d'Essin, 57500 Saint-Avold.
Précédent propriétaire : 517 910 709 RCS Fort-de-France. **FUNABOR.**
Date de commencement d'activité : 24 septembre 2019.
Publication légale : Justice n°46 *du* 14 novembre 2019.
Oppositions : Maître Sandra germain Porsan-clémente 10 avenue Louis Domergue, Domaine de Montgéralde 97200 Fort-de-France pour la validité..
Commentaires : Suivant acte reçu par Maître Sandra GERMAIN PORSAN-CLEMENTE, Notaire de la S. C. P. «Sandra GERMAIN - PORSAN-CLÉMENTÉ, Notaire» à FORT DE FRANCE (97200) 10 Av. Louis Domergue, Domaine de Montgéralde, le 24 septembre 2019, enregistré à FORT-DEFRANCE, le 3 octobre 2019, 9724P31 2019 N 00303, a été cédé un fonds de commerce de d'articles funéraires et floraux par : La Société dénommée FUNABOR, Société à responsabilité limitée au capital de 5.000,00 €, dont le siège est à SAINT-AVOLD (57500), 8 rue d'Essin, identifiée au SIREN sous le numéro 517910709 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SARREGUEMINES. A: La Société dénommée TENDANCE DECO & FUNERAIRE, société par actions simplifiée à associé unique ou société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 5.000,00 €, dont le siège est à LE LAMENTIN (97232), 86 rue Ernest André, identifiée au SIREN sous le numéro 843038035 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de FORT-DE-FRANCE. Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature. La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CINQUANTE MILLE EUROS (50.000,00 EUR), s'appliquant : - aux éléments incorporels pour QUARANTE ET UN MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-DEUX EUROS ET

SEIZE CENTIMES (41.982,16 EUR), - au matériel pour HUIT MILLE DIX-SEPT EUROS ET QUATRE-VINGT-QUATRE CENTIMES (8.017,84 EUR). Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

